

# Opérations relevant du Plan de Renouvellement Urbain (PRU)

Extraits du compte-rendu de la séance du 14 janvier 2010

*Monsieur le maire a ouvert la séance par l'évocation du tremblement de terre qui a touché Haïti. Il a proposé qu'en signe de solidarité, la ville adresse une aide financière par l'intermédiaire d'associations reconnues, et il a demandé une minute de silence à la mémoire des victimes du séisme.*

## Convention de financement avec l'OPH 93 relative à la démolition des deux passerelles rue d'Artois.

Il est apparu cohérent que la ville inclue cette intervention dans son opération. Il est donc proposé de signer une convention pour définir les modalités de participation financière de l'OPH 93 à la démolition de ces passerelles et des travaux de sécurisation. Le montant prévisionnel est estimé à 54 000 € TTC.

*Unanimité*

## Acquisition d'un local du centre commercial Relais.

Ce local de 161 m<sup>2</sup> occupé par le Crédit Mutuel a été évalué à 209 000€. La banque transférera son activité dans des locaux neufs aux 30 et 30 bis rue Paul et Camille Thomoux.

*Unanimité*

## Désaffectation et déclassement du domaine public d'un terrain rue de Suffren.

Ce terrain de 2 673m<sup>2</sup>, au sud du collège

G. Braque, constitue un des sites de reconstruction des logements démolis par l'OPH 93. Prévu à l'origine pour la construction du collège, il n'a pas été utilisé, et a été réservé par la suite pour un lycée général. Or ce dernier est maintenant programmé sur le site de Ville-Evrard.

L'OPH prévoit d'y construire 42 logements répartis en 3 petits immeubles R+3.

Pour sortir du domaine public, ce bien ne doit plus être affecté à l'usage direct du public, ce qui est effectif car il est clos. Il reste à procéder à son déclassement et à autoriser l'OPH, futur acquéreur, à déposer un permis de construire.

*Unanimité*

## Demande de subventions au CNDS et au Conseil Général pour la réhabilitation de la patinoire municipale.

Après les travaux effectués en 2009 (charpente consolidée, retournement de l'entrée et création de bureaux) il s'agit à présent de la mise aux normes pour l'évolution en haut niveau de l'équipe de hockey des Bisons (rambarde de piste) et du remplacement de certains éléments techniques (tableau basse tension, groupes frigorifiques).

Ces travaux seront réalisés en 2 phases et des subventions sont demandées au Centre

National pour le Développement du Sport et au Conseil Général.

*Unanimité*

## Redevance d'assainissement pour l'année 2010.

Il est proposé de la porter de 0,2781 € par m<sup>3</sup> en 2009 à 0,2864 € en 2010.

*Pour : 36*

**Question orale :** situation et avenir de la mission locale.  
(voir article ci-dessous)

Le conseil municipal compte 39 élus. 33 étaient présents.

6 avaient donné pouvoir.

*Les annonces concernant les marchés publics locaux en cours sont publiées sur le site Internet de la mairie et sur le panneau d'affichage à l'entrée de la mairie.*

La prochaine séance  
aura lieu  
le 18/02/2010 à 21h

## Mission locale

La Mission locale Sud 93 est une association subventionnée par les communes de Noisy-le-Grand, Neuilly-sur-Marne, Gournay et par l'Etat. Son objectif est l'insertion des jeunes de 16 à 25 ans principalement par la formation et le travail. Elle compte 18 salariés : 14 à Noisy-le-Grand et 4 à Neuilly-sur-Marne. Le Président de cette association est le maire de Noisy-le-Grand ; au conseil d'administration, Neuilly-sur-Marne représenté par 2 élus est donc très minoritaire.

**Le 10 novembre dernier, sans que notre municipalité en soit avertie, les salariés de Neuilly-sur-Marne ont reçu l'ordre de quitter Neuilly-sur-Marne.**

Après une discussion entre Noisy-le-Grand et Neuilly-sur-Marne, les maires demandent au Préfet à l'égalité des chances de créer deux entités différentes, les jeunes Nocéens ayant des difficultés pour se rendre au Pavé Neuf.

**La mission locale s'est engagée à rouvrir immédiatement l'antenne de Neuilly-sur-Marne.**

Nous déplorons qu'un certain journal ait pu rapporter des propos d'élus irresponsables qui n'ont pas pris soin de se renseigner sur la réalité de la situation... mais nous sommes en période électorale et certains essaient de faire feu de tout bois...

La Municipalité de Neuilly-sur-Marne a toujours assumé ses responsabilités vis-à-vis des jeunes, tout en veillant à ce que leur soit apportée la meilleure aide possible, en fonction du budget dont dispose cette Mission. **La contribution financière de la ville a augmenté de 40% au cours des six dernières années.**